

n°49 Journal du Parc / juin 2013



La Mouille : la plateforme qui change tout

La construction de la plateforme bois-énergie à La Mouille est bien la preuve que le travail en commun entre les différents maillons de la filière bois est bénéfique pour tous.

Tout commence en 2010 avec la réalisation d'un plan d'approvisionnement territorial (PAT) en bois énergie sur le territoire du Parc. Cette étude vise à évaluer les potentiels locaux en bois, les besoins des collectivités et les possibilités de trouver des solutions en commun, mais l'idée majeure c'est surtout d'utiliser le bois local pour approvisionner les chaufferies et d'assurer des débouchés à tous les acteurs de la filière. Bref, privilégier le circuit court...

Le résultat est clair, les quatre communes de Prémanon, les Rousses, Longchaumois et Morez ont toutes une chaufferie bois,

elles décident d'unir leurs moyens pour construire une plateforme de stockage de bois décheté capable, dans un premier temps, de répondre à leurs besoins évalués à 1600 tonnes. Ce sont elles qui assureront la plus grosse partie du financement, mais Bois-d'Amont, la Mouille, Bellefontaine et Morbier participent aussi, elles entendent bien se joindre au projet plus tard... Si les choses sont bien engagées, il subsiste des interrogations : qui va porter le projet de 600 000 € ? Après bien des discussions, l'unanimité se porte sur le syndicat mixte du canton de Morez. Autre question, où construire

cette plateforme ? Après avoir envisagé la Doye, c'est finalement la Mouille qui est choisie.

Quant à la plateforme, elle se compose d'un bâtiment en bois rond. La charpente est réalisée par l'entreprise la Pessière, le bois (600 m³) vient de Morbier, il est fourni par la scierie Ô Jura-Bois de Châtel-de-Joux (voir page 6). Le fonctionnement est simple : les communes abattent et sortent leur bois de la forêt, elles le placent en bordure de route, il est ensuite acheminé sur la plateforme où un broyeur le débite en plaquettes. Le bois sèche 100 jours sous le hangar avant d'être livré dans les différentes chaufferies. Ce projet – dont la partie technique est assurée par le Parc – et pour lequel l'Union Régionale des Communes forestières, l'ONF et l'Association Proforêt ont apporté leur expertise, est financé en partie par les fonds européens, l'Ademe Franche-Comté, la Région Franche-Comté et le Conseil Général du Jura, il s'ajoute à celui de Chézery pour alimenter les chaufferies du Pays de Gex et de la Valserine et à celui de Gex prévu en 2014. ■

Architecte : Georges LADROY



Roland Samardia :

« On utilise la moitié de ce qu'on pourrait ! »

1er adjoint au maire de Longchaumois et membre du syndicat mixte, il a huit ans d'expérience avec la chaufferie de sa commune.

« Aujourd'hui, ce stockage n'existe pas sur le secteur. On voulait un projet exemplaire construit en bois local. Pas question de mettre du fer ! Et on voulait du bois rond, parce qu'avec le lamellé-collé on ne sait pas l'origine exacte. On a choisi un architecte qui est allé voir quelques réalisations

en Suisse (photo ci-contre), beaucoup plus en avance que nous dans ce domaine... Notre souhait, travailler en circuit court. Aujourd'hui dans le secteur on voit des camions qui arrivent et on ne sait pas d'où vient le bois. Le PAT a montré que sur notre territoire, il y a 250 000 tonnes disponibles

par an et on n'utilise que 130 000 tonnes, le potentiel est énorme et les communes l'ont bien compris. La difficulté, c'est d'arriver à faire travailler ensemble différents acteurs de la filière qui n'en ont pas l'habitude. Ce qu'ont fait Ô Jura Bois et La Pessière est exemplaire. Bien sûr, on

ne va pas gagner d'argent, mais aujourd'hui personne n'est vraiment satisfait des rendements des chaudières. La qualité du bois est aléatoire (humidité, granulométrie). Cette plateforme doit nous permettre d'avoir une garantie sur la provenance et la qualité du bois. » ■

